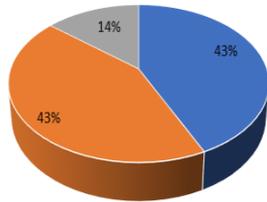


ObsHerb #2 – Région Bretagne

14 mars 2023

ETAT DES LIEUX DES PARCELLES BRETONNES TRAITÉES À L'AUTOMNE

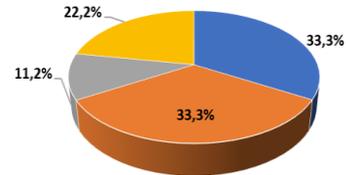
Répartition des programmes automne prélevée



■ Base prosulfocarbe solo ou avec DFF ■ Base flufénacet + DFF ■ prosulf + FFC + DFF

En prélevée, % équivalent des traitements à base flufénacet et à base de prosulfocarbe

Répartition des programmes automne en post levée



■ Base prosulfocarbe solo ou avec DFF ■ Base flufénacet + DFF ■ prosulf + FFC + DFF ■ FFC + DFF + CTL

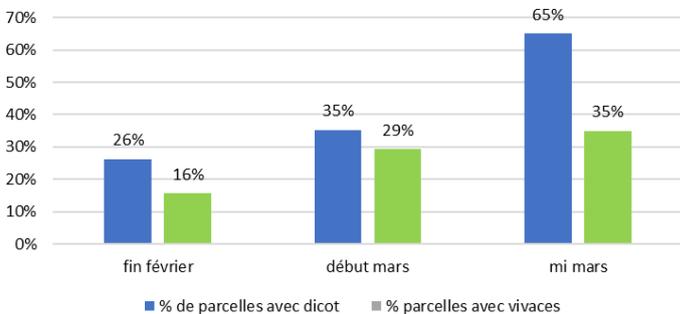
En post-levée, les programmes sont plus diversifiés avec des associations:

- flufénacet + DFF + CTL
- Flufénacet + DFF + prosulfocarbe

EVOLUTION DES DICOTS PRÉSENTES DANS LES PARCELLES DU RÉSEAU

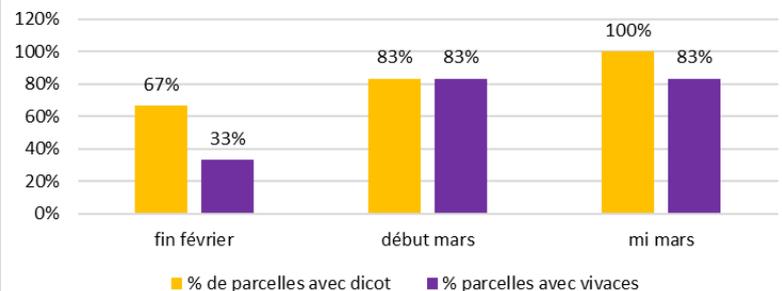
Avec désherbage d'automne

Evolution des levées de dicots en fonction des dates de relevé



Sans désherbage d'automne

Evolution des levées de dicots en fonction des dates de relevé



65% des parcelles traitée à l'automne avec dicots

100% des parcelles non traitées à l'automne avec dicots

A RETENIR



N. Scipion
RTM Ouest

A la mi mars, le salissement des parcelles est bien présent avec néanmoins des différences:

- Parcelles traitées à l'automne : 67% des parcelles avec des dicots
- Parcelles non traitées à l'automne : 100% des parcelles avec des dicots
- Les principales dicots présentes sont les véroniques, les matricaires, la fumeterre, le gaillet avec l'apparition de la cardamine hirsute
- Les vivaces sont présentes dans 46% des parcelles (rumex et chardons en majorité)

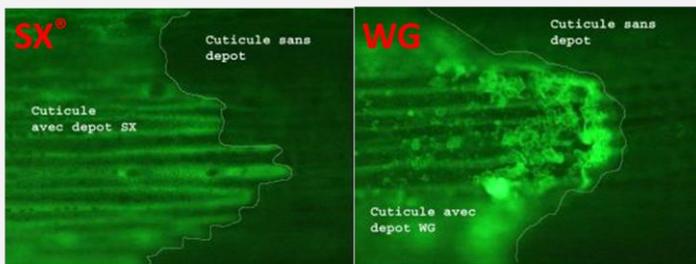
ObsHerb Expertise #2

EXPERTISES DESHERBAGE FMC

BÉNÉFICES DE LA FORMULATION SX®

- > Mesure facile et formulation stable
- > Solubilisation dans l'eau accrue
- > Plus rapide, plus d'activité
- > Rinçage pulvérisateur simplifié
- > Utilisable à partir de 50 l/ha de bouillie

SX® complètement soluble dans l'eau :



Produit DF

1% en suspension dans l'eau

Produit SX®

1% en suspension dans l'eau



BOTA'CLUB : GAILLET GRATTERON

Famille	Rubiacées											
Type	<input checked="" type="radio"/> Annuelle	<input type="radio"/> Bisannuelle	<input type="radio"/> Pluriannuelle	<input type="radio"/> Vivace								
Période de germination	<input checked="" type="radio"/> J	<input checked="" type="radio"/> F	<input checked="" type="radio"/> M	<input type="radio"/> A	<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> J	<input type="radio"/> J	<input type="radio"/> A	<input checked="" type="radio"/> S	<input checked="" type="radio"/> O	<input checked="" type="radio"/> N	<input checked="" type="radio"/> D
Résistance en FR	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non										
Nuisibilité	<input checked="" type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Inconnue								
Toxicité	<input type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input checked="" type="radio"/> Nulle	<input type="radio"/> Inconnue								



Evalio® FlashFlore
Outil de reconnaissance des adventices



Evalio® HerbiXpert
La bonne dose, au bon moment, sur la bonne cible



ObsHerb #2 – Région Bretagne

14 mars 2023

LA GAMME DE SULFONYLURÉES FMC SONT LES PARTENAIRES DES ANTIGRAMINÉES DE SORTIE D'HIVER À UTILISER DÈS À PRÉSENT (HARMONY EXTRA SX, ALLIE MAX SX ET ALLIE DUO SX)

LA GAMME LQM® (PROVALIA, OMNERA ET AVALETTA) SONT ÉGALEMENT UTILISABLES AVEC LES CONDITIONS PLUS DOUCES

	LQM® 1L	Produit D. 1,2L	Produit T. 0,3 L
Matricaire sp.	Vert	Jaune	Rouge
Fumeterre	Vert	Vert	Vert
Gaillet	Vert	Vert	Vert
Véronique de P.	Vert	Vert	Rouge
Véronique FDL	Vert	Vert	Rouge
Séneçon*	Vert	Jaune	Rouge
Coquelicot*	Vert	Vert	Vert
Shérardie	Vert	Rouge	Rouge
Carotte	Vert	Jaune	Vert
Chrysanthème	Vert	Rouge	Rouge
Rumex *	Vert	Vert	Vert
Lychnis	Vert	Jaune	Vert

*Hors cas de résistance

Très sensible: > 95% ■ Moyennement sensible: 70-85% ■
 Sensible: 85-95% ■ Non Sensible: < 70% ■

©FMC Corporation – Mars 2023

ATTENTION

LQM® : Suspension concentrée huileuse (OD) à base de 5 g/L (0,51% p/p) de metsulfuron-méthyle + 30g/L (3,03% p/p) de thifensulfuron-méthyle + 194,5 g/L (19,66% p/p) de fluroxypyr-méthyl (équivalent à 135g/L (13,65% p/p) de fluroxypyr acide). AMM n° 2160920. H317-Peut provoquer une allergie cutanée. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Avaletta et LQM sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

Allié® Max SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 143 g/kg (14,3 % p/p) de tribénuron-méthyle et 143 g/kg (14,3 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n° 2090054. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

Harmony® Extra SX® : Granulés solubles dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 167 g/kg (16,7 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2100009. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Harmony et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

Allié® Duo SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 67 g/kg (6,7 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n°2100014. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France. Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELLS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.